Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

DOI: https://dx.doi.org/10.4314/akiri

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

UAO
Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel (RE)CUEILLIR LES SAVOIRS

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI

https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

DRJI: https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^{e} siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU & N'kpé Pascal N'TCHA..... **845-867**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54

Espagnol

55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA & Ahmadou MAÏGA..... **868-883**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55

Lettres Modernes

56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains
Yaoua Bio ADJOUMANI..... **884-894**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56

57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec
Issouf BEREMWIDOUGOU..... **895-911**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57

58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA
Clément MOUPOUMBOU..... **912-923**
doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58

COMMNUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... **924-940**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59

60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... **941-951**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60

61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... **952-965**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN……. **966-979**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62

63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY…….. **980-995**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63

64. Aphrodite dans l'espace cultuel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité
Bara GUÈYE & Sana BALDÉ…….. **996-1012**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64

65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours
Méa Innocent BROU …….. **1013-1028**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65

66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Niboténé Olivier SORO…… **1029-1040**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66

67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960
DJE Yao Lopez ……... **1041-1054**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67

68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI……..... **1055-1068**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68

69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 a la cour royale en France
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da……..... **1069-1084**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69

Géographie

70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS…… **1085-1102**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo
Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko **1103-1118**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71

72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d'Ivoire)
DRISSA Traoré **1119-1136**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72

73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique
Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... **1137-1156**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73

74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)
Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... **1157-1172**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74

75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d'Ivoire)
Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N'Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... **1173-1186**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75

76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)
KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... **1187-1205**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76

77. Transmission intergénérationnelle de l'entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso
Moussa Bougma & Tebkieta Alexandra Tapsoba..... **1206-1221**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77

78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent
Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... **1222-1243**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78

79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d'azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor
Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... **1244-1254**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Philosophie

80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... **1255-1268**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80

81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... **1269-1287**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81

82. Leadership africain et développement durable
Berté YAYA..... **1288-1306**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82

83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale
Boureima SANA..... **1307-1320**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83

84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique
Kouassi Hermann SIALLOU..... **1321-1341**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84

85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo
Yéo Tamagadènin Sarah..... **1342-1354**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85

86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... **1355-1368**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86

Anthropologie et sociologie

87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... **1369-1380**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87

88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire
N'DA Roseline Gbocho **1381-1392**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88

89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... **1393-1409**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89

90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... **1410-1427**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké
Adjoua Rachelle KOUADIO…….. **1428-1441**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91

92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes
Ablavi Esseyram GOGOLI……. **1442-1457**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92

93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs
Solenko GNENDA ……. **1458-1472**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93

94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU &
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE…….. **1473-1497**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94

95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques
Paulette Mappi Dzukou……..... **1498-1516**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95

96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY…….. **1517-1532**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96

97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière
Placide AKOA OWONA……..... **1533-1552**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97

98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO…….. **1553-1571**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98

99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada
SOKOU Donatien…….. **1572-1583**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Science de l'éducation

100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde
Sanodji Yonbel Abiathar &Djimrabei Mbaindo ……..... **1584-1595**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100

101.Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun …… **1596-1610**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101

102.Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)
Amani Maxime YAO…….. **1611-1621**
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques

Paulette Mappi Dzukou
Sociologie de la Population et du Développement,
Département de sociologie - Université de Ngaoundéré, Cameroun,
https://orcid.org/0009-0002-1346-7104
E-mail : lisepaulette@yahoo.fr

Date de soumission : 08-02-2025
Date de publication : 31-03-2025
doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95

Résumé

Cette recherche analyse les facteurs explicatifs et les manifestations de l'arnaque par réseaux téléphoniques MTN et Orange Cameroun. En effet, les stratégies d'escroquerie sont variées et vont grandissantes. Comment l'utilisation des réseaux téléphoniques expose-t-elle les consommateurs au phénomène d'arnaque ? Les théories de l'analyse stratégique et des vulnérabilités sociales ont été mobilisées. La méthode qualitative via l'analyse de contenu a permis de donner la parole aux victimes d'arnaque téléphonique à Ngaoundéré, d'observer leurs publications et de les regrouper en corpus pour analyser le phénomène. Les résultats révèlent que la pauvreté, la recherche du gain facile par les escrocs et l'analphabétisme des victimes sont les facteurs explicatifs de l'escroquerie mobile qui s'exerce par la manipulation psychologique, les appels pour identification de la CNI et la mise à jour du compte des abonnés. Le lien entre escroquerie et données sociodémographiques des victimes se situe au niveau de l'âge, du sexe, de la catégorie sociale et du niveau d'instruction. Plus le consommateur possède de l'argent dans son compte mobile, plus il est vulnérable.

Mots clés : Escroquerie, vulnérabilité sociale, réseaux téléphoniques, mobile money, Ngaoundéré

Mobile telephone networks and vulnerability of MTN / Orange Cameroon consumers: sociological analysis of the phenomenon of scams

Abstract

This research analyzes the explanatory factors and manifestations of scamming by MTN and Orange Cameroon telephone networks. Increasingly varied, scam strategies by calls or SMS are growing. How does the use of telephone networks expose consumers to scams? The theories of strategic analysis and social vulnerability were used. The qualitative method of content analysis was used to give a voice to the victims of telephone scams in Ngaoundéré, to observe their publications and to group them into a corpus to analyse the social phenomenon. The results reveal that poverty, the search for easy gain by scammers and the illiteracy of the victims are the explanatory factors of mobile scamming which manifests itself by psychological manipulation, calls for identification of the ID card and updating of customer accounts. The link between scams and victims' socio-

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

demographic data is based on age, sex, social category and level of education. The more money an individual has in their mobile money account, the more vulnerable they are.

Key words: Fraud, social vulnerability, telephone network, mobile money, Ngaoundéré

Introduction

Avec le recours croissant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'utilisation grandissante d'Internet, les populations sont davantage confrontées à la cyberescroquerie. Un volume considérable de travaux de recherche a été mené autour de la cybercriminalité (U. Sieber, 1990 ; D.S.Wall, 2005, 2007 ; J.A. Lewis, 2010 ; S. Gaycken, 2010 ; R. Anderson et al., 2013 ; M.C. Reep-Van Den Bergh et M. Junger, 2018). Le phénomène d'arnaque téléphonique a principalement été analysé sous 3 différents axes de recherche. Le premier, inspiré des approches définitionnelles des crimes informatiques, se fonde sur une activité illégale ou criminelle qui utilise un ordinateur, un réseau informatique ou un appareil mis en réseau pour gagner de l'argent (C. Samet, 2007 ; J. Buchanan et A. Grant, 2001). Le deuxième, relève les typologies ou les formes de fraude notamment l'escroquerie, le vol d'identité, le *phishing*[1] et le *ransomware*[2]. À cet effet, les 4 catégories de cyberattaques sont les attaques par accès, par modification, par déni de service et par répudiation (D.S. Wall, 2005 ; A. McCullagh et N. Chantler, 2010). Le troisième axe abordé montre les conséquences juridiques et les sanctions de la cybercriminalité (M. Collard, 2022, lois et code pénal camerounais).Ce délit est puni par la loi puisque l'escroquerie consiste à obtenir, sans le consentement des personnes victimes, un service ou des fonds par le billet d'Internet. Ainsi, cette recherche s'inscrit dans le champ des facteurs explicatifs et des manifestations de l'arnaque des consommateurs par réseaux téléphoniques MTN[3] et Orange Cameroun de la ville de Ngaoundéré. Le choix de ces deux opérateurs mobiles s'est fait sur la base de l'utilisation de ces deux réseaux téléphoniques par les enquêtés.

L'arnaque par réseaux téléphoniques mobiles encore appelée escroquerie en ligne est une forme de criminalité préoccupante qui regroupe un ensemble d'actes qui cause des torts à autrui. Il s'agit d'une activité frauduleuse c'est à dire « tout comportement ou contraire à

[1] Est une technique d'arnaque où le fraudeur se fait passer pour un organisme que vous connaissez (banque, service des impôts…) en utilisant les informations de celui-ci.
[2] Est un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles.
[3] Mobile Telephone Network

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

l'éthique, qui concerne un traitement automatique de données ou de transmission de données » (H. Alterman et al., 1988 : 530) et ayant l'ordinateur pour objet ou instrument de perpétration principale (M. Chawki, 2006 : 8). Allant dans le même sens, l'escroquerie pour C. Samet (2007 : 651) consiste à « tromper une personne physique ou morale en la déterminant à remettre un bien quelconque grâce à une entreprise frauduleuse ». J. Moore et al., (2013) pour leur part montrent que la cyber-escroquerie est une activité malveillante qui vise à induire en erreur les utilisateurs en ligne pour qu'ils divulguent des informations sensibles ou effectuent des transactions financières frauduleuses. Bien que les TIC constituent un enjeu majeur pour le développement de l'Afrique, elles sont devenues un vecteur privilégié de propagation du cyber attaque (U. Beck, 2001).

À mesure de l'évolution de la téléphonie mobile et des infrastructures digitales, les cyber-escrocs modifient leurs techniques pour tirer partie des faiblesses des stratégies technologiques et de sécurité des données des individus. Qu'on l'appelle cyberattaque, cybercrime, délinquance informatique, criminalité numérique, l'arnaque mobile constitue une véritable menace pour la sécurité des réseaux téléphoniques, des individus et le développement de la société de l'information. Devenus incontournables, les réseaux numériques sont un lieu opportun pour le développement des crimes et délits relevant de la cybercriminalité (S. Ghernaouti-Hélie, 2017). Pour faire face à ce phénomène, des lois internationales et nationales ont été mises sur pieds. Au niveau international, la convention sur la cybercriminalité (convention de Budapest)[4] est le premier traité international qui tente d'aborder les crimes informatiques en harmonisant certaines lois nationales, en améliorant les techniques d'enquêtes et en augmentant la coopération entre les nations. Ce traité promeut l'application des lois qui intègre le principe de proportionnalité et rehausse la protection des droits et libertés de l'homme[5]. Au niveau national, le Gouvernement camerounais a approuvé toutes les lois et normes législatives de la coopération internationale qui régissent la cybercriminalité. L'article 9 du code civil protège la vie privée de l'individu en stipulant que : « La personne dont la vie privée est violée peut demander en justice des dommages-intérêts aux coupables. Le juge peut ordonner toutes mesures propres à empêcher ou à faire cesser une

[4] Premier traité international sur la cybercriminalité, signé par la convention de BUDAPEST.
[5] La loi n°2009-669 du 12 juin 2009 favorisant la diffusion et la protection de la création sur Internet, dite loi Hadopi 1 ou loi de création et Internet, est une loi française qui vise principalement à mettre un terme aux partages de fichiers en pair à pair lorsque ces partages se font en infraction avec la législation.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

atteinte à l'intimité de la vie privée. Il peut ordonner par exemple une saisie ou une mesure de séquestre ».

La législation sur la cybercriminalité au Cameroun est essentielle pour lutter contre les délits informatiques et pour promouvoir la sécurité numérique dans le pays. La loi n°2010 /012 du 21 décembre 2010 portant sur la cyber-sécurité et la cybercriminalité au Cameroun constitue un pilier fondamental pour régir et répondre aux défis que posent les activités criminelles en ligne[6]. Cette loi aborde plusieurs aspects clés liés à la cybercriminalité y compris la définition des crimes informatiques, les conséquences juridiques et les sanctions. L'Agence Nationale des Technologies et de la Communication (ANTIC) a été créée pour coordonner les actions de lutte contre la cybercriminalité au Cameroun. Elle est chargée de surveiller, de contrôler les activités en ligne et de sensibiliser les consommateurs sur les risques liés à l'utilisation des réseaux. Ainsi, pourquoi malgré les efforts consentis, les lois, les textes et les sanctions mis sur pied par l'Etat, l'arnaque par réseaux de téléphonie mobile continue de prendre de l'ampleur ? L'hypothèse émise est que la pauvreté, la recherche du gain facile des escrocs et l'analphabétisme, le manque de vigilance des victimes sont les facteurs explicatifs de l'escroquerie des consommateurs. Les manifestations sont perceptibles à travers les appels pour identification de la CNI[7], la mise à jour du compte, la manipulation psychologique, le piratage de compte et l'usurpation d'identité. Le lien qui existe entre escroquerie et données sociodémographiques des victimes se perçoit au niveau de l'âge, du sexe, de la catégorie sociale et du niveau d'instruction. Le fondement de ce rapport s'explique par les théories de l'analyse stratégique et des vulnérabilités sociales.

1. Théories de la recherche

1.1. Théorie de l'analyse stratégique

La théorie de l'analyse stratégique développée de M. Crozier et E. Friedberg (1977) analyse les stratégies que les individus développent pour s'adapter aux jeux de pouvoir et obtenir des avantages. Elle postule que le pouvoir est un jeu non comme une donnée statique, mais comme un jeu dynamique où les acteurs cherchent à obtenir des avantages et à influencer les autres. Ce jeu se déroule dans un contexte d'incertitude où les acteurs doivent anticiper sur les actions des autres pour asseoir leurs stratégies individuelles ou collectives et maximiser leurs

[6] Code pénal du Cameroun, 21 décembre 2010.
[7] Carte Nationale d'Identité

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

chances de succès. Les zones d'incertitude sont des règles et des procédures imprécises permettant aux individus d'exercer une influence et d'acquérir du pouvoir. Cette théorie permettra d'étudier les stratégies mises en œuvre par les individus pour escroquer les abonnés des opérateurs mobiles. Autrement dit, comment malgré la sécurisation des données mobiles, les arnaqueurs parviennent-ils à accéder aux informations privées. Il est question de percevoir les zones d'incertitude que les escrocs-mobiles conçoivent pour atteindre leurs victimes. Il s'agit de mettre à nu leurs organisations criminelles, leurs manières de faire et d'agir pour atteindre leurs cibles. À coté de la théorie de l'analyse stratégique se trouve celle des vulnérabilités sociales pour expliquer cette recherche.

1.2. Théorie des vulnérabilités sociales

La vulnérabilité renvoie à une situation globale d'« insécurité sociale » des individus face à l'avenir (R. Castel, 2003 ; J. Birkmann, 2006 ; M. Warner, 2007) dans un contexte de multiplication des incertitudes, de menaces en tous genres et de mise en cause croissante de l'efficacité des dispositifs de protection (O. Borraz, 2008). Celle-ci permet d'appréhender les conditions ordinaires de fragilité d'un groupe social (pauvreté, précarité, rupture du lien social...) de nature à augmenter les impacts potentiels d'un aléa naturel ou d'un changement environnemental (P. Blaickie et al., 1994). L'approche des vulnérabilités sociales implique une perspective plus propice à une certaine « victimisation » de la société (F. Rudolf, 2009) et un état d'insécurité (R. Castel, 2003). Dans le cadre de cette étude, la théorie des vulnérabilités sociales permettra de montrer comment les personnes fragiles notamment les personnes âgées et les femmes sont vulnérables à l'escroquerie téléphonique. Il s'agira à cet effet d'expliquer comment la précarité de l'emploi favorise la délinquance numérique et de montrer qu'à l'insécurité sociale, se superposent une insécurité civile et de nouveaux risques liés au développement des sciences et technologies de l'information. Pour y parvenir, des techniques et des outils de recherche ont été utilisés.

2. Matériels et méthodologie

2.1. Approche qualitative de la recherche

La présente étude vise à montrer comment l'arnaque par réseaux téléphoniques vulnérabilise les populations de la ville de Ngaoundéré. Elle se veut essentiellement descriptive et analytique. En effet, d'août à septembre 2024, la collecte des données qualitatives via l'analyse de contenue a permis d'observer les types d'arnaques téléphoniques et d'analyser les

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

messages frauduleux que reçoivent par SMS, les victimes. Cette technique de recherche a donné lieu de collecter les données objectives des faits et gestes de 26 enquêtés (dont 15 femmes et 11 hommes, scolarisés ou pas et dont l'âge varie entre 18 et 63 ans), pour analyser, à l'aide d'un guide d'entretien, leur degré de vulnérabilité sociale. Ainsi, quelques captures d'écran ont été faites sur le téléphone des victimes. Il était question de voir les types de numéros et de message ou d'appels ces derniers reçoivent, leurs fréquences et les stratégies utilisées par les escrocs. Ce qui a non seulement permis de séjourner dans les services de MTN et Orange Cameroun pour voir les offres et services (identification des abonnés, gestion des comptes et produits divers) et analyser les failles ; mais aussi d'aller dans des commissariats notamment le commissariat central de Ngaoundéré pour lire les différentes plaintes et relever leurs fréquences. À cet effet, des entretiens semi-directifs avec les personnes cibles (06 agents des opérateurs et 02 commissaires de la police judiciaire du service des arnaqueurs téléphoniques) ont également permis de comprendre et d'analyser le phénomène.

2.2. Analyse des données qualitatives

L'analyse des données qualitatives de la recherche a consisté à organiser et à évaluer les idées, les opinions, les valeurs et les comportements des informateurs. Ceci dans le but de mieux analyser la vulnérabilité des consommateurs des réseaux téléphoniques et de percevoir les motivations des cybercriminels. Cependant, cette recherche est de type exploratoire et sa démarche est inductivo-hypothético-déductive puisque l'analyse des données qualitatives implique des verbatims et des images de terrain. Des cas particuliers au moyen des hypothèses préalablement formulées ont été généralisés et les données collectées ont été traitées par la technique de l'analyse de contenu, fondée sur la déduction et l'inférence à la suite d'une interprétation des informations recueillies. Ainsi, l'accent a été mis sur les facteurs qui justifient l'arnaque téléphonique, les stratégies mises en œuvre par les cyberescrocs et le rapport entre escroquerie téléphonique et données socio démographiques des consommateurs notamment les commerçants, les femmes et les vieillards.

3. Résultats et discussion

3.1. Facteurs socio-économiques liés à l'arnaque téléphonique

Sur la base des observations faites sur le terrain, les facteurs socio-économiques liés aux arnaques par réseaux de téléphonie mobile sont la pauvreté, l'analphabétisme et l'inattention

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

des abonnés. En effet, les personnes en situation de chômage sont plus susceptibles de répondre à des offres d'emploi ou à des promesses de gain sur les réseaux téléphoniques, espérant améliorer leur situation financière (J.E. Bidou et I. Droy 2007 ; N. Sirven, 2007). L'angoisse liée aux difficultés financières rend les populations moins prudentes et plus enclines à croire aux escrocs. En voulant gagner facilement et rapidement de l'argent, les escrocs ciblent les populations les plus vulnérables (celles qui sont au chômage ou qui vivent dans la pauvreté) en utilisant différentes techniques de manipulation (S. Revet, 2009 ; H.G. Bohle, 2007). Le chômage favorise un manque de revenu, une diminution de l'estime de soi et une détérioration des relations sociales. A cet effet, les individus en situation de chômage sont confrontés à des difficultés financières. Désespérés, ils sont plus enclins à rechercher des opportunités de gain rapide, ce que les escrocs exploitent en leur faisant miroiter des offres d'emplois fictifs. Plus les individus sont confrontés au chômage et à la pauvreté, plus ils font face aux arnaques à travers des offres irréelles d'emploi ou la miroiterie aux loteries et aux projets rentables.

De plus, certains individus analphabètes[8] de la ville de Ngaoundéré sont également des victimes potentielles des arnaqueurs. Elles reçoivent fréquemment de leurs enfants de l'argent via leur compte mobile alors qu'elles ne maitrisent pas l'utilisation des nouvelles technologies ainsi que les procédures de retrait. Ces personnes âgées sollicitent parfois l'aide des inconnus pour leurs transactions comme nous le révèle un informateur : « je ne sais pas utiliser le téléphone pour retirer l'argent que mes enfants m'envoient. Je demande toujours qu'on m'aide et on me trompe parfois. On ne me donne pas tout l'argent retiré »[9]. Confrontées à l'isolement social, elles sont obligées de se débrouiller en demandant de l'aide à ceux qui veulent bien leur prêter de l'attention en cas de situation d'urgence (problème de santé, accident ou détresse…). Partant de ce qui précède, ces personnes âgées parce qu'elles ne savent pas lire et écrire, sont parfois victimes d'abus. Elles ne parviennent pas à suivre les instructions de retrait d'argent et donnent souvent leur code secret aux inconnus qui les utilisent à leur insu pour transférer et vider le compte à leur profit. La victime désireuse d'être aidée se retrouve dupée et abusée. Les personnes âgées sont également victimes de

[8] Selon INS, EC- ECAM4, (2016), l'alphabétisation est considérée comme l'aptitude à lire et à écrire une phrase simple en français ou en anglais. Le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 64 ans la région de l'Adamaoua est de 48,7% et reste élevé. Il est plus élevé chez les garçons que chez les filles.
[9] Entretien avec monsieur Yaya, le 25 août 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

manipulations psychologiques en raison de leur relative fragilité cognitive. Certains escrocs vont encore plus loin en tentant d'établir une relation personnelle avec elles, dans le but d'exploiter ultérieurement la confiance ainsi gagnée.

Le manque d'informations sur les techniques d'arnaque téléphonique crée un terrain fertile pour les escrocs. Selon un enquêté : « les escrocs développent de jour en jour les techniques pour cibler leurs proies. Ce qui expose les individus aux arnaques téléphoniques de nos jours est la faible familiarité avec les technologies modernes, le manque d'informations sur les tactiques utilisées et leur propension »[10]. Disons que le manque de vigilance fait référence à une insuffisance d'attention ou de prudence dans la gestion de situations potentiellement risquées. Ce manque de vigilance implique une négligence dans la vérification des informations et des sollicitations reçues par téléphone mobile. La plupart des victimes d'arnaque téléphonique est pressée non seulement d'entrer leur « *code secret* » mais aussi, ne prend pas la peine de vérifier l'authenticité et la véracité des messages reçus. Par inattention, les victimes exécutent des demandes inhabituelles ou des instructions qui semblent suspectes et douteuses, comme par exemple consulter son compte tout en rentrant son code secret. Une informatrice révèle que :

> J'avais reçu l'appel d'un monsieur aux environs de 14h me disant qu'il m'appelle de la Direction Générale à douala. Il m'a dit que comme mon compte expire aujourd'hui, il sera bloqué. Ceci parce que je ne suis pas allée faire sa mise à jour. Mais, avec ma permission, nous pouvons la faire ensemble. C'est ainsi que j'ai accepté, je le trouvais même sympathique et j'ai fait pas à pas ce qu'il me demandait de faire avec mon téléphone. Il m'a alors demandé de vérifier certaines informations et d'enter mon code secret pour sécuriser l'argent qui s'y trouvait. J'avais près de 190000 frs parce que je gère de petites activités. Je me suis rendue compte après que mon compte avait totalement été vidé et je n'ai eu que mes yeux pour pleurer.[11]

Le manque de vigilance facilite la tâche aux arnaqueurs pour atteindre leurs cibles. En effet, il arrive par exemple que l'escroc envoie consciemment à sa cible des SMS de dépôt d'argent comme s'il avait fait une erreur. Le SMS reçu par la cible montre effectivement qu'un dépôt a été fait à ce numéro alors qu'il n'en ait rien. En réalité, ils le font avec un numéro particulier et non celui d'un opérateur mobile. L'arnaqueur supplie par la suite sa cible de lui renvoyer ce trop-perçu en lui faisant par exemple comprendre que par erreur, qu'il a confondu le numéro du destinataire alors qu'il voulait envoyer urgemment de l'argent à un malade interné ou un

[10] Entretien avec monsieur Nestor, le 16 septembre 2024.
[11] Entretien avec madame Roxane, le 2 septembre 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

accidenté. Il joue ainsi sur la psychologie des personnes sensible et parvient parfois à les avoir comme le montre ci-dessous ces cas arnaques téléphoniques :

Photos 1 : cas d'arnaque téléphonique à MTN et Orange Cameroun

***Sources** : données récoltées sur le terrain le 29/9/2024.*

Ces exemples d'arnaque montrent que les escrocs gagnent parfois beaucoup d'argent avec un minimum d'efforts. La recherche du gain facile et rapide les amère à se performer dans le domaine. Il faut relever que de nouvelles façons de faire et d'agir pour atteindre leurs victimes sont mises sur pied au quotidien par les arnaqueurs.

3.2. Manifestations de l'arnaque par réseaux téléphoniques mobiles

Les escrocs développent chaque jour de nouvelles techniques d'arnaque pour extirper de l'agent à leurs victimes. Les techniques des appels pour identification de la CNI, de la réactualisation ou de mise à jour du compte téléphonique, consistent à faire peur à la cible. Les escrocs mobiles menacent de suspendre et de bloquer la ligne des abonnés à condition de se faire identifier immédiatement. Ils proposent alors leurs services pour les aider. L'objectif est de créer un sentiment d'urgence et de confiance pour amener la cible à fournir les informations nécessaires. Lorsque la CNI de la victime a expiré, il est encore plus facile de la persuader de peur d'être suspendu. D'après le récit d'un informateur :

> Un homme m'avait appelé et me faisait comprendre que ma CNI avait expirée. C'était justement le cas. Il s'est fait passer pour un responsable de la maison Orange en me demandant de réactualiser mon compte, d'insérer mon mot de passe afin de faire ma mise à jour. Il m'a dit que si je ne le faisais pas dans 1h du temps, Orange sera obligé de suspendre mon compte. On l'a fait ensemble en moins de 3 mn et directement, on m'a envoyé un nouveau code. Je crois que c'est là qu'il a vidé mon compte.[12]

[12] Entretien avec monsieur Mahamat, le 22 août 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Sans paniquer pendant leur forfait, les escrocs téléphoniques jouent sur la manipulation psychologique des consommateurs. Ils suscitent l'inquiétude, créent une angoisse et rassurent en même temps ces derniers afin qu'ils adhèrent à leurs manipulations. Ils exercent une pression d'urgence sur eux, en les amenant à agir en un laps de temps contre leur gré et à collaborer. Ils investissent du temps et des efforts pour développer une relation de confiance avec leurs victimes. Tout ceci se fait sans recours à la force, aux menaces ou aux substituts. Les arnaqueurs adoptent généralement un ensemble d'agissements trompeurs fondés sur un langage flagorneur, destinés à amener la cible à croire aux réalités présentées et à conclure un engagement qui lui est défavorable. Ils cherchent à détourner l'attention de leurs victimes en abordant généralement plusieurs sujets à la fois pour les distraire. Ils abordent des sujets variés en les changeant rapidement dans le but de déstabiliser la cible et de l'empêcher de poser les questions. « Ces gens-là connaissent souvent nous manipuler. Ils vous appellent et commencent à parler de plusieurs choses à la fois pour vous embrouiller »[13]. Au-delà de la distraction, l'arnaqueur cherche à maintenir sa victime en ligne le plus longtemps possible pour accéder à son compte pendant la conversation.

3.3. Rapport entre arnaque téléphonique et données sociodémographiques des victimes

Toutes les catégories sociales sont victimes d'escroquerie téléphonique selon les modes opératoires adaptés au profil de la victime. Les modes opératoires de ces escrocs sont bien ficelés puisqu'ils varient d'une victime à l'autre. Très virulents, les arnaqueurs s'intéressent particulièrement aux individus qui possèdent de l'argent mobile (S. Becerra, 2012). Ce sont principalement les hommes d'affaires, les *callboxeurs*[14], les commerçants grossistes et détaillants de la ville de Ngaoundéré qu'ils ciblent pour gagner gros. Ces entrepreneurs ou « *gros bonnets* »[15] manipulent quotidiennement de grosses sommes d'argent et utilisent régulièrement leur code secret pour effectuer des transactions. Leur code secret peut facilement être « *cracker*»[16] s'il est saisi pendant leur conversation. Les mouvements réguliers dans leur compte attirent l'attention des arnaqueurs et favorisent leur vulnérabilité. « C'est au

[13] Entretien avec madame Rota, le 18 août 2024.
[14] Encore appelé distributeur mobile money, les callboxeurs sont les revendeurs de crédit de communication et de transaction d'argent.
[15] Personnes dont la situation officielle ou pécuniaire lui donne de l'importance.
[16] Password cracker est un logiciel gratuit qui permet de décoder ou de visualiser les mots de passe cachés par des astérisques.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

marché que ces escrocs profitent de la foule pour nous cibler. Ils profitent de l'embouteillage dans les boutiques pour exercer une pression d'achat d'un article ou effectuer une transaction frauduleuse »[17]. Plus l'individu possède de l'argent dans son compte, plus il intéresse les arnaqueurs.

Les personnes dupées se retrouvent avec des pertes financières et de profondes blessures émotionnelles. C'est le cas des personnes vulnérables comme les femmes et les personnes âgées qui sont aussi victimes d'arnaques (V. Châtel et S. Roy, 2008). Envahissant leur quotidien avec des appels non sollicités à n'importe quelle heure de la journée, les femmes sont victimes de tentatives de fraude par des arnaqueurs qui veulent gagner de l'argent, challenger ou simplement s'amuser. C'est ce qui ressort des propos d'une enquêtée :

> J'avais reçu un faux message de dépôt sur mon téléphone portable. Peu de temps après, j'ai reçu l'appel d'une dame me disant gentiment que j'avais reçu le dépôt par erreur et que je devais lui renvoyer l'argent. Malheureusement, je ne me suis pas rendue compte immédiatement que c'était mon propre argent que j'avais renvoyé et qu'en réalité, je n'avais rien reçu d'elle.[18]

Que ce soit pour des services inexistants, de fausses offres promotionnelles ou des arnaques sentimentales, les escrocs rivalisent toujours d'ingéniosité pour exercer une pression émotionnelle sur les victimes afin de les tromper. Ils utilisent parfois de fausses identités, des profils fictifs pour cibler des femmes spécifiques et les impressionner. Face à des appels incessants, celles-ci se sentent parfois impuissantes. C'est la raison pour laquelle certaines adoptent des attitudes réticentes et méfiantes face aux numéros inconnus comme c'est le cas pour cette informatrice : « je ne garde plus de l'argent dans mon compte mobile et je ne décroche plus les appels inconnus depuis que j'ai été arnaquée »[19]. Cette prudence n'est pas très visible chez les personnes âgées qui continuent d'être victimes d'arnaque téléphonique. Les escrocs appellent cette cible privilégiée en se faisant passer pour des agents de leur banque ou d'autres institutions officielles afin d'obtenir leurs informations personnelles et bancaires. Les personnes retraitées qui se sont procurées des richesses et des actifs nécessaires pour vivre sont ciblées. Un retraité révèle que « les escrocs m'avaient contacté et m'avaient

[17] Entretien avec monsieur Manasse, le 6 août 2024.
[18] Entretien avec madame Zenab, le 21 août 2024.
[19] Entretien avec madame Zandeina, le 4 septembre 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

promis des indemnités de pension sous condition de fournir mes coordonnées bancaires »[20]. Ils manipulent les victimes en leur faisant croire qu'ils agissent pour leurs intérêts.

Les jeunes sans emploi sont aussi victimes d'escroquerie à cause de leur vulnérabilité sociale, leur statut de chômeur, leur précarité économique et leur quête du travail. Ils sont disposés à débourser de l'argent et à répondre favorablement à des offres fictives leur promettant un emploi décent, de l'argent facile ou des solutions rapides à leur situation économique. De même, les jeunes qui travaillent sont aussi vulnérables. Ils sont plus faciles à convaincre puisqu'ils ont moins d'expérience dans la gestion de leurs épargnes et sont plus enclins à prendre des risques. Les arnaqueurs liés à la cryptomonnaie[21] cherchent à attirer les épargnants novices en faisant croire aux victimes qu'elles feront de juteux investissements.

> Je voulais investir mon argent, c'est à dire le multiplier par placement. J'ai souscris en ligne à la cryptomonaie et j'avais un conseiller qui me guidait le plus souvent. J'ai eu de petits gains et ça m'encourageait à miser de plus belle. Un jour, j'ai tout perdu, mon compte totalement vidé et le numéro du monsieur ne passe plus jusqu'aujourd'hui.[22]

Investir dans de l'argent virtuel pose une inquiétude sur le plan sécuritaire. Le fait que les échanges soient libres, décentralisés, transfrontaliers et dans certains cas sans restriction accentue les risques de perdre de l'argent. En réalité, tous les utilisateurs des réseaux téléphoniques mobiles sont susceptibles de se faire extorquer de l'argent. Les enquêtes révèlent que les ex-employés des opérateurs MTN et Orange Cameroun et les personnes incarcérées sont les principaux acteurs du phénomène d'arnaque.

Disons que la politique sociale des entreprises MTN et Orange Cameroun qui consiste à recruter des jeunes stagiaires ou en stage pré-emplois pour un « salaire minable de 40 à 70 mille frs Cfa »[23] et une durée déterminée de 3 mois à 1 an comme le dit un informateur, ne jouent pas toujours en faveur des opérateurs mobiles. En effet, ces jeunes à la recherche de l'emploi sont au service de la structure, y séjournent pendant plusieurs mois et se familiarisent avec les stratégies mises en œuvre. Ils sont essentiellement recrutés pour l'identification des

[20] Entretien avec monsieur Ousmanou, le 22 août 2024.
[21] Système de paiement numérique qui ne s'appuie pas sur les banques pour vérifier les transactions. C'est un système de partage permettant à tout le monde d'envoyer et de recevoir des paiements n'importe où. C'est donc une monnaie numérique qui utilise des techniques cryptographiques pour sécuriser les transactions.
[22] Entretien avec monsieur Hissein, le 17 août 2024.
[23] Entretien avec monsieur Aoudou, le 5 août 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

clients, l'enregistrement des cartes SIM[24], des numéros de code perdus ou oubliés. Ils se familiarisent avec les clients, retiennent les procédures et sont malheureusement mis à la porte au bout d'un certain temps. Bien formés, ils ont ainsi acquis des connaissances approfondies des systèmes du fonctionnement, des processus et des données de leurs abonnés, ce qui leur permet de concevoir des arnaques crédibles et difficiles à détecter. Un informateur de la police judiciaire révèle que : « Ils se font passer pour des agents du service client puisqu'ils ont en quelques sortes les informations des abonnés »[25]. Ils y arrivent parce qu'ils ont eu accès au système et le maitrise. De plus, la police judiciaire chargée de la cyber-sécurité des populations révèle que les arnaqueurs sont parfois des détenus des prisons de Kondengui, de Yoko ou de New-Bell comme affirment ces annonces sur Facebook.

Photos 2 : Prisons comme foyers de cybercriminalité au Cameroun

***Source** : données récoltées sur le terrain le 23 septembre 2024.*

Les images ci-dessus justifient bien que le milieu carcéral est le foyer majeur de la cybercrimilité avec parfois la complicité des gardiens de prison qui permettent l'utilisation des téléphones portables. À cet effet, un enquêté de la police judiciaire informe que :

> Lorsque nous traquons un cas d'arnaque téléphonique et qu'il en ressort que c'est une personne incarcérée, la loi prévoit que celui-ci purge d'abord le nombre d'années pour lequel il a été condamné. Ensuite, il purgera le nombre d'année que prévoit la loi (5 à 10 ans et une amende de 100000f à 1000000f) suite au forfait commis.[26]

[24] Puce utilisée en téléphonie mobile pour stocker les informations spécifiques de l'abonné d'un réseau mobile GSM.
[25] Entretien avec monsieur Issa, le 18 septembre 2024.
[26] Entretien avec monsieur Nestor, le 26 septembre 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Certaines personnes incarcérées s'enrichissent depuis leur cellule alors qu'elles sont censées y être sans téléphone portable. Les gardiens de prison sont parfois complices et leur fournissent des appareils aux incarcérées malgré les caméras de surveillance pour recevoir en contrepartie, une part du butin. Les personnes incarcérées utilisent les téléphones mobiles reçus en se faisant passer pour des individus qu'elles ne sont pas. Ces arnaqueurs composent parfois des numéros de téléphone au hasard et passent la journée à envoyer des messages ou à appeler jusqu'à tomber sur une personne viable et créer un premier contact. Ces escrocs se procurent des téléphones classiques qui se limitent aux SMS[27] et aux appels. Ils prétextent souvent un accident de circulation ou être à la recherche d'une relation amoureuse. Ils peuvent entretenir des correspondances pendant des semaines et des mois, sans rien demander pour mettre leur interlocuteur en confiance et faire régner une relation conviviale. Après quelques temps, ils inventent un motif divers et varié pour solliciter une aide financière (agression, accident, deuil, maladie…). Il faut dire que les escrocs téléphoniques qui opèrent dans la ville de Ngaoundéré ont une bonne connaissance de l'outil informatique pour parvenir à récupérer les informations confidentielles de leurs cibles.

Le phénomène d'arnaque téléphonique laisse percevoir des failles dans le système sécuritaire et de protection des informations personnelles des abonnés mobiles MTN et Orange Cameroun. Cette défaillance est essentiellement visible à travers la vente abusive des cartes SIM non identifiées. Celle-ci sont vendues à bas prix (100frs) dans les boutiques des quartiers de la ville de Ngaoundéré, voire même gratuitement pour peu que le demandeur recharge un certain montant de crédit de communication. Les normes d'usage en matière d'identification ne sont pas respectées et les fraudeurs utilisent parfois des SIM non identifiées à leur nom comme le dit cet informateur :

> La difficulté à laquelle nous faisons face lors des plaintes déposées en cas d'arnaque téléphonique est le problème d'identification du cybercriminel. Parce que, ces escrocs utilisent des puces qui sont non identifiées à leurs noms. Ce sont parfois des innocents qui écopent les conséquences. Ce problème d'identification reste un obstacle pour nous puisqu'il augmente la cyber-escroquerie. Je pense que ces opérateurs doivent faire quelque chose pour limiter ce phénomène afin qu'il diminue[28].

[27] Short Message Service
[28] Entretien avec monsieur Issa, le 18 septembre 2024.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Après une arnaque réussie, les SIM utilisées sont détruites pour éviter le craquage. Il faut dire que l'insuffisance des mesures de sécurité justifie l'insécurité des utilisateurs. Lorsque les transactions ne sont pas suffisamment cryptées, les données sensibles peuvent être interceptées et utilisées à des fins frauduleuses. La faible authentification des transactions d'argent via les comptes MoMo et OM s'explique par le manque de mécanismes d'authentification forte qui rend les comptes plus vulnérables aux accès non autorisés. Aussi, les faiblesses en gestion des risques se caractérisent par le fait que les opérateurs MTN et Orange Cameroun ne se focalisent pas sur la gestion des identités, des accès et la mise à jour des comptes money. Une gestion adéquate des identités et des accès permet d'obtenir des droits d'accès aux comptes des utilisateurs limitant ainsi les activités frauduleuses.

Conclusion

À la question de savoir comment l'utilisation des réseaux téléphoniques MTN et Orange Cameroun expose-t-elle les consommateurs au phénomène d'arnaque ? Les résultats obtenus ont révélé qu'avec le recours croissant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'amplification de l'usage d'Internet, les populations de la ville de Ngaoundéré sont de plus en plus en proie à l'escroquerie mobile. Que ce soit pour des services fictifs ou de fausses offres promotionnelles, les cyberescrocs développent chaque jour de nouvelles techniques d'arnaque pour extirper de l'argent à leurs victimes. La manipulation psychologique, la peur et l'angoisse suscitées auprès de leurs cibles sont des stratégies qu'ils utilisent. Ils visent principalement les commerçants, les femmes et les personnes âgées pour leurs avoirs financiers. Par inattention, ces catégories sociales sont victimes d'abus, d'usurpation d'identité et de piratage de compte. Parmi les cyberescrocs, on retrouve les personnes incarcérées dans les prisons de Kodengui, Yoko et New bell ainsi que les certains stagiaires des sociétés de téléphonie mobile qui par la suite, sont mis à la porte. Ces résultats ont donc permis de valider l'hypothèse émise selon laquelle la pauvreté, la recherche du gain facile et l'analphabétisme des victimes sont des facteurs explicatifs de l'escroquerie mobile qui s'exerce par la manipulation psychologique, les appels pour identification de la CNI et la mise à jour du compte des abonnés. Ainsi, le lien entre escroquerie et données sociodémographiques des victimes se situe au niveau de l'âge, du

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

sexe, de la catégorie sociale et du niveau d'instruction. Plus le consommateur possède de l'argent dans son compte mobile, plus il est susceptible d'être arnaqué.

Références bibliographiques

ALTERMAN Henri et BLOCH Alain, 1988, « La Fraude informatique », In TASSO BONI Florent, « La Cybercriminalité au bénin : une étude sociologique à partir des usages intelligents des technologies de l'information et de la communication », Les *Enjeux de l'information et de la communication, n°15 (2B), 2014*, p.35-42.

ANDERSON Ross, CHRIS Brown, BARTON College, BOHME Rainer, CLAYTON Ruby, VAN EETEN Michel, LEVI Michael, MOORE Tony, SAVAGE Sophie, 2013, "Measuring the cost of cybercrime'', *In the Economics of Information Security and Privacy*, *Springer Berlin Heidelberg*, p.265-300.

BECERRA Sylvia, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *In vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol 12, n°1.*

BECK Ulrich, 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, première édition, 521p.

BIDOU Jean Etienne et DROY Isabelle, 2007, « Pauvreté et vulnérabilité alimentaire dans le sud de Madagascar : les apports d'une approche diachronique sur un panel de ménages », *In Mondes en développement*, 4e édition, 140, p.45-64.

BIRKMANN Jorn, 2006. *Measuring vulnerability to natural hazard*, New-D, UTP, 527p.

BLAIKIE Piers, CANNON Terry, DAVIS Ian et WISNER Ben, 1994, *At risk ; natural hazards, people's vulnerability and disasters*, London, Routledge, 284p.

BOHLE Hans-Georg, 2007, *Living with vulnerability*. Livelihoods and human security in risky environments", *UNU-EHS, Inter-Sections*, 6, 32p.

BORRAZ Olivier, 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Science Po. 296p.

BUCHANAN Jim and GRANT Alex, 2001, "Investigating and prosecuting Nigerian Fraud", *In United States Attorneys' Bulletin*, 49, p.39-47.

CASTEL Robert, 2003, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé* ? Paris, Seuil, 96 p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

CHATEL Viviane et ROY Shirley., 2008, *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Québec, PUQ, 243 p.

CHAWKI Mohamed, 2006, « Essai sur la notion de cybercriminalité », *IEHEI, Nice*, en ligne, www.iehei,org.

COLLARD Marie, 2022, *Les conséquences de la cyberattaque*, CSB, School, édition Labor, 351p.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Editions du seuil, 512p.

GAYCKEN Sandro, 2010, « The Necessity of (some) Certainty - A Cristical Remark Concerning Matthew Sklerov's Concept of 'Active Defense'», *journal of military and strategic studies*, vol.12 (2), p.4-6.

GHERNAOUTI-HELIE Solange, 2017, *La cybercriminalité : les nouvelles armes de pouvoir*, 2e édition, Collection Savoir Suisse, 144p.

LEWIS James, 2010, ''Multilateral Agreement to Constrain Cyberconflict", arms control today.

REEP-VAN DEN BERGH Carin and JUNGER Marianne, 2018, ''Victims of cybercrime'' *In Europe, A review of victim surveys*, Crime Science, 7 (1), 5.

REVET Sandrine, 2009, « De la vulnérabilité aux vulnérables : approche critique d'une notion performative », *In BECERRA Sylvia., PELTIER A., Risques et Environnement : Recherches Interdisciplinaires sur la Vulnérabilité des Sociétés*, Paris, L'Harmattan, p.89-99.

RUDOLF Florence, 2009, « Société du risque, société vulnérable », In *BECERRA Sylvia et PELTIER Anne, (éds), Risques et Environnement : Recherches Interdisciplinaires sur la Vulnérabilité des Sociétés*, Paris, L'Harmattan, p.41-51.

SAMET Catherine, 2007, *La fraude et l'escroquerie*, In E. Béaur (dir.), Fraude, contrefaçon, contrebande de l'Antiquité à nos jours, Genève, CH. Librairie, Droz, p.639-660.

SIEBER Ulrich, 1990, *La délinquance informatique à l'heure du numérique*, Paris, LGDJ, 16e édition, 108p.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SIRVEN Nicolas, 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques », *In Monde en Développement*, 4e édition, no140, p.9-24.

WALL David, 2005, ‘‘The Internet as a conduit for criminals*’’, In A. Pattvina, an Information Technology and the Criminal Justice System*, pp 77-98.

WALL David, 2007, *Cybercrime: the transformation of crime in the information age*, Cambridge, Grande Bretagne, 288p.

Annexes

Enquêtés victimes de l’arnaque mobile

N°	Noms et Prénoms	Age	Sexe	Date-lieu entretien	Profession	Thèmes abordés
01	Amir Adam Abdallah	24	H	2/8/24 Dang	Etudiant	1-Représentation sociale de l’arnaque mobile
02	Bembon Jules	61	H	18/8/24 Baladji 2	Retraité	
03	Bianpambe Fadila	27	F	24/8/24 petit marché	Callboxeuse	
04	Dalahai Lydie	20	F	28/8/24 Bantail	Vendeuse	
05	Djebb Hadja Zenab	49	F	21/8/24 Haut plateau	Entrepreneure	
06	Fadimatou Aboubakar	18	H	2/8/24 Dang	Etudiante	
07	Gonde Manasse	45	H	6/8/24 Petit marché	Commerçant	2-Raisons de l’arnaque mobile
08	Hamid Moussa Hissein	29	H	17/8/24 Bk hosséré	Entrepreneur	
09	Kolwe Frederic	41	H	2/8/24 Dang	Eleveur	
10	Lada Honorine	56	F	23/8/24 Hôpital Dang	Infirmière	
11	Mahamat Ibrahim Taher	50	H	22/8/24 Bk hosséré	Commerçant	3-Manifestations de l’arnaque mobile
12	Mahmoud Atim Ahmat	50	H	16/8/24 Bk hosséré	Maçon	
13	Mariam Wzyoumta	30	F	12/9/24 Ecole groupe5	Enseignante	
14	Memadji Rosane	44	F	2/9/24 Petit marché	Commerçante	4-Conséquences de l’arnaque mobile
15	Nerba Ousmane Zandeina	22	F	4/9/24 Dang	Étudiante	
16	Oumma Garba Nadaratou	62	F	5/8/24 Maoui	Retraitée	
17	Pomdoo Ousmanou	56	H	22/8/24 Haut plateau	Retraité	
18	Rakodji Grace	31	F	10/8/24 Petit marché	Callboxeuse	
19	Ridiki Pascaline	26	F	18/8/24 Baladji 1	Callboxeuse	
20	Rota Chance	58	F	18/8/24 Grand marché	Commerçante	
21	Tsondo Mballa Mignola	33	F	18/8/24 Grand marché	Commerçante	
22	Wayang Vondou	57	H	29/8/24 Aoudi	Ménagère	

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

	Elvis				
23	Yacoub Assane Mileouna	27	F	2/9/24 Petit marché	Vendeuse
24	Yaya Ousmanou	63	H	25/8/24 Aoudi	Retraité
25	Zenaba Nargaye	25	F	3/8/24 Dang	Etudiante
26	Zilhoube Yakba Hadjidja	18	F	2/9/24 Petit marché	Vendeuse

Enquêtés agents MTN et Orange Cameroun

N°	Noms et Prénoms	Age	Sexe	Date-lieu entretien	Profession	Thèmes abordés
01	Tekoure Begab Hervé	36	H	7/8/24-Agence MTN	MTN Marketing	1-Représentations Sociales de l'arnaque mobile 2-Stratégies des Arnaqueurs mobiles 3-Mesures prises par les opérateurs
02	Touko Aoudou	22	H	5/8/24- Agence MTN	MTN Stagiaire	
03	Wankoro Flora	23	F	7/8/24- Agence MTN	MTN Commercial	
04	Wildi Frederic	25	H	15/8/24- Agence Orange	Orange Stagiaire	
05	Yassir Chaibo Rakhis	21	H	15/8/24- Agence Orange	Orange Stagiaire	
06	Youssouf Touti Djimet	37	H	13/8/24- Agence Orange	Orange Commercial	

Enquêtés police judiciaire

N°	Noms et Prénoms	Age	Sexe	Date et lieu entretien	Profession	Thèmes abordés
01	Issa Moussa Kallia	43	M	18/9/24 Commissariat central	Inspecteur	1-Textes, lois, sanctions 2- Stratégies pour traquer les arnaqueurs
02	Kosga Nestor	54	M	26/9/24 Commissariat central	Commissaire	